



Bureau communautaire  
07 janvier 2021  
Hôtel d'Agglomération – 18H

## DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 20  
Nombre de présents : 19  
Nombre de votants : 19  
Date de la convocation : 23 décembre 2020

**Présents :** J.P Fichère, D. Michaud, C. Bourgeois-République, J.M Daubigney, N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, J.B Gagnoux, G. Fernoux-Coutenet, S. Calinon, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, I. Mangin, C. Monneret, J. Péchinot, J.Y Roy, D. Troncin.

**Excusé :** J.P Lefèvre.

**Date d'affichage :** 15 janvier 2021

### GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP458 – 39109 DOLE Cedex  
Tél. 03.84.79.78.40  
Fax. 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

### Référence

Décision DB03/21

### Objet

Modification du tableau des effectifs

Par délibération n° GD21/20 du 15 juillet 2020, le Bureau Communautaire a reçu délégation du Conseil Communautaire en matière de personnel et notamment pour la création, dans la limite des crédits budgétaires, des postes permanents du personnel titulaire et contractuel de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ou la modification du tableau fixant leur nombre et leur composition.

Dans ce cadre, il est ainsi proposé la création des 17 postes suivants :

#### 1) Création de postes dans le cadre des avancements de grade 2020

Afin de permettre les nominations intervenant dans le cadre des avancements de grade, après avis de la Commission Administrative Paritaire du 10 décembre 2020, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs par des créations et suppressions de postes.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **CRÉENT** les postes suivants, **à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020** :

#### CATEGORIE B

- 1 technicien principal de 1<sup>re</sup> classe à temps complet
- 2 assistants de conservation principaux de 1<sup>re</sup> classe à temps complet
- 1 animateur principal de 1<sup>re</sup> classe à temps complet

#### CATEGORIE C

- 1 adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet – 11 heures 30 hebdomadaires
- 1 adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet – 17 heures 30 hebdomadaires
- 7 adjoints d'animation principaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

Accusé de réception en préfecture  
039-200010650-20210107-DB0321-AU  
Date de télétransmission : 08/01/2021  
Date de réception préfecture : 08/01/2021

- **SUPPRIMENT** les postes précédemment occupés par les agents nommés sur les postes ci-dessus, à savoir :
  - 1 technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
  - 2 assistants de conservation principaux de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
  - 1 animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
  - 1 adjoint technique à temps non-complet – 11 heures 30 hebdomadaires
  - 1 adjoint technique à temps non-complet – 17 heures 30 hebdomadaires
  - 7 adjoints d'animation à temps complet
  - 1 adjoint du patrimoine à temps complet
  - 1 adjoint technique à temps complet
  - 1 adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
  - 1 adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Fait à Dole,  
Le 07 janvier 2021,  
Le Président,

